



Communiqué de presse

Marseille, le 3 novembre 2020

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires remet 20.000 euros aux 3 lauréats de son concours « Coup de Pouce » organisé en partenariat avec KEDGE Business School pour la 6^{ème} année consécutive

Mardi 27 octobre 2020 s'est déroulée en visioconférence la finale du concours « Coup de Pouce » organisée par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec KEDGE Business School Marseille.

Ce concours s'adresse aux créateurs d'entreprises ou de start-up en phase de démarrage, qui ont besoin d'aide pour franchir un cap décisif. Il s'adosse à des partenaires en régions (les grandes écoles, les universités, les IUT, les écoles de commerce, les incubateurs de talents...) chargés de détecter les jeunes créateurs d'entreprises.

La cérémonie et ses lauréats

Au terme de l'audition de sept finalistes, issus de la Business Nursery de KEDGE Business School, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires a désigné les lauréats de l'édition 2020. Une dotation globale de 20.000 € a été partagée par les lauréats pour soutenir le développement de leur entreprise.

- 1^{er} Prix (10 000 €) : REPULP (Luc FISCHER et Victoria LIEVRE)
Concept éco-responsable et innovant qui permet de transformer les déchets d'agrumes en verres durables et réutilisables.
- 2^{ème} Prix (6 000 €) : YDOL (Claire DENAT et Isabelle NGUYEN)
Marque de lingerie conçue pour les femmes stomisées.
- 3^{ème} Prix (4 000 €) : CAFE NOIR LES MONTRES (Maxime GARABEDIAN)
Boutique en ligne de montres vintages chargées d'histoire.

Les critères de sélection des candidats

L'évaluation des projets présentés dans le cadre du Concours s'appuie sur l'analyse des dimensions suivantes : humaine, technologique, juridique et propriété intellectuelle, financière et commerciale.

Les principaux critères de sélection définis :

- Caractère innovant de la technologie, du service ou de l'usage, avec preuve du concept établi
- Viabilité économique du projet
- Potentiel significatif de développement et de création de valeur y compris à l'international
- Motivation, disponibilité et capacité du futur dirigeant à créer et à développer une entreprise à diriger une équipe et à nouer des partenariats
- Qualité et complémentarité de l'équipe
- Maîtrise de la propriété intellectuelle et des droits des tiers (notamment liberté d'exploitation)

Les membres du jury

Le jury du concours « Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » présidé par Nathalie BOBIN, administrateur de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et adhérente Les Mousquetaires, est composé de :

- Antoine JACQUEMART, Avocat marques et brevets cabinet AKHEOS
- Julien CASEL, Serial Entrepreneur
- Paul LEBAS, CEO Noc Noc
- Xavier HOLLANDTS, Professeur et Chercheur en stratégie & entrepreneuriat KEDGE BS
- Nathalie MOOCK, Déléguée Générale de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

« Avec le Concours Coup de Pouce organisé chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires apporte du souffle à toutes celles et ceux qui veulent se donner une chance supplémentaire de réussir leur aventure entrepreneuriale. Chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires organise près d'une dizaine de finales du concours « Coup de Pouce » et attribue ainsi 200.000 euros de dotation à une trentaine de start-up. », explique Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Vice-Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

« Nous sommes très heureux que la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires nous ait fait confiance, cette année encore, le soutien significatif qu'elle apporte aux start-ups de nos incubés est un réel atout pour leur développement et la montée en puissance de leur projet » ajoute Feyrouz Tripotin, Responsable des incubateurs du Groupe Kedge Business School.

Zoom sur les lauréats



Luc FISCHER et Victoria LIEVRE, co-fondateurs REPULP

1^{er} Prix (10.000 €) décerné à REPULP

Concept éco-responsable et innovant qui permet de transformer les déchets d'agrumes en verres durables et réutilisables.

Victoria LIEVRE, designer et Luc FISCHER, diplômé d'école de commerce ont décidé de réutiliser les peaux d'agrumes après un constat effarant : 50 % du fruit est destiné à finir à la poubelle après en avoir extrait le jus. Cela représente une masse de 12 000 tonnes de déchets par an. Luc est un grand passionné de voile et il a constaté de ses propres yeux ce que l'on connaît déjà : l'impact de la pollution plastique sur les océans.

Ils lancent alors en septembre 2019 REPULP : une innovation d'un matériau biosourcé et biodégradable créée à partir des déchets d'agrumes issus de la production de jus de fruits. Ce projet devient une alternative aux plastiques provenant de la pétrochimie ainsi qu'à la vaisselle en verre et céramique non recyclable. Le matériau REPULP s'insère donc dans un cercle vertueux. La couleur varie selon l'arrivage d'agrumes, principalement l'orange sans ajout de colorant artificiel.

Dans le but de produire local et français, les deux entrepreneurs, en partenariat avec une entreprise locale de jus de fruits frais pressés, basée dans le Vaucluse, récupèrent leurs déchets issus de leur production afin de pouvoir fabriquer leur propre matière première.

« La dotation de 10 000€ versée par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires participera au financement d'un nouveau moule à injection pour le lancement d'une nouvelle gamme de produits », déclare Luc FISHER, co-fondateur.

<https://www.repulp.fr/>



Claire DENAT et Isabelle NGUEN, co-fondatrices YDOL

2^{ème} Prix (6.000 €) décerné à YDOL

YDOL est une marque de lingerie conçue pour les femmes stomisées.

Claire DENAT finalise les dernières formalités administratives pour créer sa société YDOL : La marque de lingerie qui propose des culottes esthétiques dédiées aux personnes malades qui portent des stomies, poches chirurgicales placées au niveau de l'abdomen.

Touchée par la maladie de Crohn en 2016, la jeune entrepreneuse se fait opérer en urgence et passe « à deux doigts de la mort ». Elle doit, par la suite, porter une stomie, cette poche chirurgicale cousue au niveau de l'abdomen permettant l'évacuation des selles et urines. Son expérience personnelle l'a motivé à concevoir un sous-vêtement adapté pour faciliter la vie des femmes touchées par la maladie et devant porter une stomie.

C'est aux côtés de son associée Isabelle NGUYEN qu'elle dessine une ligne innovante désignée conçue à partir de matières biologiques. Ces culottes sont pensées pour apporter un maintien supplémentaire à la poche de stomie et permettre à la personne qui la porte de retrouver un sentiment de sécurité.

« Cette précieuse dotation de 6 000 € versée par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires participera au lancement de notre campagne de crowdfunding prévue début janvier. Un sérieux coup de pouce pour démarrer la fabrication d'une première production ! Quant au premier prototype de culotte, il sera finalisé fin octobre », déclare la fondatrice.



Maxime GARABEDIAN, fondateur
CAFE NOIR LES MONTRES

3^{ème} Prix (4.000 €) décerné à CAFE NOIR LES MONTRES

Des montres chargées d'histoire remises en état !

Passionné de montres vintage et après avoir travaillé quelques années dans l'horlogerie à Paris, le jeune fondateur, Maxime GARABEDIAN, crée en octobre 2019 la boutique en ligne « CAFE NOIR LES MONTRES »

Son idée est d'offrir une nouvelle vie à ces montres chargées d'histoire !

Toutes les montres disponibles sont chinées par ses soins et remises en état. Elles sont vendues accompagnées de deux bracelets (cuir et perlon) et d'un petit livret détaillant leur histoire.

« La dotation de 4 000 € versée par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires tombe à pic ! Elle participera dans un premier temps à l'optimisation du site marchand pour préparer les fêtes de fin d'année et dans un second temps à l'ouverture de mon premier corner dans un concept store à Marseille », confie le jeune entrepreneur.

<https://cafenoir-montres.com/>

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, défi pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif sur mesure pour encourager la création d'entreprise ou pour accélérer la croissance

Chaque année, la Fondation challenge une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500.000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org/>

À propos de KEDGE Entrepreneurship

KEDGE Entrepreneurship est un programme d'accompagnement des entrepreneurs issus de KEDGE Business School. L'incubateur La Business Nursery est un dispositif d'accompagnement dédié à accompagner 70 start-ups de KEDGE par an, sur 400 dossiers de candidature reçus. Les entrepreneurs bénéficient d'un ensemble de services mixant coaching individuel et ateliers collectifs afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et le partage d'expériences. Le programme est composé de rendez-vous conseils, de plus de 250 rendez-vous par an avec des experts sur les thématiques suivantes : growth hacking, pitch training, communiqué de presse, stratégie, comptabilité, finance, levée de fonds, recrutement, développement commercial, internationalisation, statuts juridiques... et de 60 workshops et conférences par an animés par nos partenaires entreprises et des entrepreneurs Alumni. Des espaces sur les différents campus de co-working sont aussi mis à disposition des start-ups, ainsi qu'un programme d'accélération pour les startups et un réseau de business angels composé de chefs d'entreprise diplômés de KEDGE. <https://kedge.edu/l-ecole/entrepreneuriat/business-nursery>

Contact Presse : SOURCE RP

Sophie Cartier-Bresson – 01 53 53 36 97
sophie@source-rp.com

Charlotte Rabilloud - 01 53 53 36 86
charlotte@source-rp.com

Contact Presse: KEDGE BUSINESS SCHOOL - Agnès Gaudart – 06 34 12 85 21 - agnes.gaudart@kedgbe.com